



LA VILLE DE SAINTE-ANNE FÉLICITE LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPF ET ENTEND POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET RAISONNÉ DU TERRITOIRE AVEC LEURS EXPERTISES

Jeudi 23 Septembre 2021,

Christian BAPTISTE, le Maire de la Ville de Sainte-Anne félicite M.Patrick Sellin élu à l'unanimité président de l'Etablissement public foncier (EPF), ce lundi 20 septembre 2021.

Il félicite également le conseiller municipal délégué à l'urbanisme M.Eric LATCHOUMANIN, élu deuxième vice-président de l'EPF. Ce dernier participera désormais aux réflexions menées sur l'aménagement global du foncier en Guadeloupe et donc à Sainte-Anne. C'est un atout pour la Ville qui entend aménager son territoire de façon raisonnée et durable. Le Maire lui réitère toute sa confiance dans cette nouvelle mission.

Pour rappel, créé par arrêté préfectoral n°2013-30 du 10 mai 2013, l'Etablissement Public Foncier de Guadeloupe, a pour vocation d'accompagner les collectivités et les EPCI membres dans la définition et la mise en œuvre de leur politique foncière. Dans ce cadre, l'EPF procède à l'acquisition et au portage de biens (immeubles, terrains) pour le compte de ses membres. Il peut également intervenir en appui sur des missions d'ingénierie foncière auprès des communes et EPCI. Les acquisitions réalisées sont destinées essentiellement à la mise en œuvre d'opérations d'habitat, de développement économique ou d'équipements publics.

Ainsi, depuis sa création, la Ville a pu :

- **En 2016, entreprendre l'acquisition d'un nouvel équipement public.** En effet, après une période de portage, la Ville pourra devenir propriétaire de l'ancien bâtiment de la Direction Départementale de l'Équipement afin de se doter d'un nouvel espace administratif dédié au Pôle Technique de la Ville.
- **En 2017, faire l'acquisition de l'espace d'Arts, situé près de la Mairie, par voie de convention opérationnelle de portage.** Cet espace rétrocédé à la municipalité a permis de se réappropriier un des espaces urbains inoccupés et de le réhabiliter autour d'un projet « Vil'Awt ». À Sainte-Anne, l'espace d'Arts, orné d'une fresque murale a notamment accueilli la remise des récompenses de l'édition 2019 du concours de poésie, en créole « Poétik Lokans », organisé par la Ville.

Plus récemment, les équipes de l'EPF, de la Ville et de la CARL se sont rencontrées afin d'identifier un bien foncier qui pourrait accueillir un espace de vie socioculturelle suffisamment grand dédié à la promotion, à la connaissance, et à la sauvegarde de notre patrimoine immatériel, ainsi qu'au rayonnement du Gwoka, des arts et de la culture, au sein de l'espace communautaire, voire régional.

Le foncier, autrement dit l'usage des sols, est une ressource fondamentale qu'il nous faut gérer au mieux et protéger pour les générations futures.